Rapport d'observations sur des fractures de la machoire inferieure par M. Blanchelon.

Les deux observations que l'Academie a reçues de M. Blanchelon et qu'elle nous a chargés de lui rendre compte, concernent des fractures de la machoire inferieure et un instrument propre à fixer les fragmens [écartés] dans leur place naturelle. L'une de ces fractures étoit située près de la symphis du menton et compliquée [de plaie] d'esquilles, de dents renversées et déracinées, d'un déplacement en en bas d'un fragment. M. Blanchelon après avoir oté les esquilles et deux dents déracinées et rapproché le fragment déplacé, il tacha de le maintenir au moyen d'une attelle de carton et d'un bandage convenable. Mais peu satisfait de cette appareil, par le que le malade ne pouvoit boire sans défaire le bandage et déplacer le fragment, il a imaginé un instrument propre à fixer l'os et à permettre au malade de prendre des boissons. Cet instrument est formé d'une branche verticale repliée en ressort qui porte deux lames horizontales figurées en croissant, l'une supérieure, plus petite terminée à ses extremités par un crampon et destinée pour etre placée dans la bouche, l'autre inferieure plus large, qui s'applique sous le menton et qui peut etre rapprochée plus ou moins de la superieure au moyen d'une vis qui traverse les branches du ressort.

ARC 33 d. 4
n° 8

L'auteur assure qu'avec cet instrument les fragmens ont été contenus, les pansemens plus faciles et que le malade a eu la liberté d'ouvrir et de fermer la bouche suivant ses besoins et a été guéri au bout de deux mois.

Un autre Malade qui avoit une fracture ~~de cet os~~ située vers la partie moyenne de la branche gauche de cet os a été traité de la même manière et avec le même succès.

Pour apprécier l'utilité de cet instrument, nous l'avons appliqué à un jeune homme dont la machoire inférieure étoit fracturée obliquement à environ un pouce de la symphise du menton, mais sans déplacement bien notable de fragment. Nous avons remarqué qu'il étoit difficile d'y appliquer cet instrument, que la plaque supérieure étoit trop large, trop convexe du coté de sa tige, ne pouvoit être fixée contre les dents avec des crampons qui sont trop courts, qu'elle pouvoit blesser la langue, que resserrée le plus qu'il étoit possible ~~contre la~~ vers la plaque inférieure au moyen de la vis, elle vacilloit encore, ~~qu'en~~ et étoit insuffisante pour fixer les os, qu'en supposant la fracture à la symphise du menton, cet instrument contiendroit avec peine les fragmens et incommoderoit beaucoup le malade la plaque supérieure n'étant point conformée parallèlement à la courbure de l'arc dentaire qui est plus ou moins grande dans les differens sujets. C'est pourquoi Nous estimons qu'il ne peut être employé avec avantage ni de préférence aux moyens usités tels que la ligature des dents, lorsqu'elle est possible, les attelles de carton, les chevestres &c, et qu'il ne mérite point l'approbation de l'Academie.

Sue

Chopart